



Pratiques urbaines et ségrégation.
Approche par l'encadrement parental en contexte de
mixité sociale**

Clément Rivière,

Observatoire Sociologique du Changement (OSC), Sciences Po

clement.riviere@sciences-po.org

** Version préliminaire d'un article à paraître dans un ouvrage collectif, sous la direction de JY. Authier, A. Bourdin et MP. Lefevre, sur l'actualité de la sociologie urbaine francophone

Working papers du Programme
Villes & Territoires

wppoleville@gmail.com
<http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

Résumé :

Au cours des deux dernières décennies, la recherche urbaine française a consacré une part significative de son attention à la différenciation socio-spatiale des espaces d'une part, aux contextes urbains les plus ségrégués de l'autre. Un intérêt croissant a été accordé à la prise en compte de la dimension stratégique du rapport à l'urbain, la quête d' « entre-soi » s'étant même généralisée à l'ensemble des groupes sociaux selon certains auteurs. Cette accumulation de travaux reflète l' « urbanisation » de la question sociale dans le débat politique français depuis le début des années 1980, dont témoigne la centralité dans le débat sociologique, mais aussi politique, de la discussion autour du concept de « ghetto » et de la pertinence de son importation depuis les Etats-Unis pour qualifier les quartiers populaires les plus ségrégués, mais aussi les espaces de résidence les plus sélectifs socialement.

Dans ce contexte scientifique, on se propose de poursuivre l'étude de la ségrégation et de l'approfondir en y intégrant les pratiques urbaines, qui semblent en constituer un point aveugle (1). Objet d'étude original inspiré par les travaux sur la ségrégation scolaire, l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles permet d'appréhender la manière dont les espaces publics sont investis en tant que cadre de socialisation par les parents (2). Mise en œuvre en contexte de mixité sociale et dans une perspective comparée Paris-Milan (3), notre approche empirique de cet encadrement parental dans une partie du 19^{ème} arrondissement et dans le triangle « Monza-Padova » (4) permet entre autres de faire le constat que la ségrégation de genre dans les espaces publics n'attend pas le nombre des années (5).

Pour citer ce document :

Rivière, Clément (2011). « Pratiques urbaines et ségrégation », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2011-07, Paris, Sciences Po

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des *Working papers du Programme Villes & territoires*, voir le site web <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

Abstract:

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Rivière, Clément (2011). « Pratiques urbaines et ségrégation », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2011-07, Paris, Sciences Po

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit our website at: <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

1. Introduction¹

Au cours des deux dernières décennies, la recherche urbaine française a consacré une part significative de son attention à la différenciation socio-spatiale des espaces d'une part (Brun et Rhein 1994, Prêteceille 2003, Donzelot 2006), aux contextes urbains les plus ségrégués de l'autre (voir notamment Lepoutre 1997, Beaud et Pialoux 2003, Lapeyronnie 2008 pour les quartiers populaires ; Grafmeyer 1991, Pinçon et Pinçon-Charlot 1989 et 2007, Cousin 2008 pour les espaces supérieurs). Un intérêt croissant a été accordé à la prise en compte de la dimension stratégique du rapport à l'urbain, la quête d' « entre-soi » s'étant même généralisée à l'ensemble des groupes sociaux selon certains auteurs (Maurin 2004). Cette accumulation de travaux reflète l' « urbanisation » de la question sociale dans le débat politique français depuis le début des années 1980 (Prêteceille 2006), dont témoigne la centralité dans le débat sociologique, mais aussi politique, de la discussion autour du concept de « ghetto » et de la pertinence de son importation depuis les Etats-Unis pour qualifier les quartiers populaires les plus ségrégués (Wacquant 2005 et 2007, Lapeyronnie 2008), mais aussi les espaces de résidence les plus sélectifs socialement (Pinçon et Pinçon-Charlot 2007).

Dans ce contexte scientifique, on se propose de poursuivre l'étude de la ségrégation et de l'approfondir en y intégrant les pratiques urbaines, qui semblent en constituer un point aveugle (1). Objet d'étude original inspiré par les travaux sur la ségrégation scolaire, l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles permet d'appréhender la manière dont les espaces publics sont investis en tant que cadre de socialisation par les parents (2). Mise en œuvre en contexte de mixité sociale et dans une perspective comparée Paris-Milan (3), notre approche empirique de cet encadrement parental dans une partie du 19^{ème} arrondissement et dans le triangle « Monza-Padova » (4) permet entre autres de faire le constat que la ségrégation de genre dans les espaces publics n'attend pas le nombre des années (5).

2. Pour l'intégration des pratiques urbaines à l'étude empirique de la ségrégation

Notion « éminemment polysémique » (Grafmeyer 1994), la ségrégation est « tiraillée » (Roncayolo 1994) entre son sens premier indiquant une mise à l'écart et son acception plus répandue d'inégalité de répartition. Elle doit ainsi être considérée comme se situant à l'articulation dialectique de deux phénomènes

¹ Version préliminaire d'un article à paraître dans un ouvrage collectif, sous la direction de JY. Authier, A. Bourdin et MP. Lefevre, sur l'actualité de la sociologie urbaine francophone.

: l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace considéré (par exemple l'espace résidentiel) d'une part, les actions et processus conduisant à leur séparation de l'autre. A partir d'un essai de décomposition de la ségrégation urbaine en trois dimensions (ségrégation résidentielle, ségrégation fonctionnelle, *street-level segregation*), les paragraphes qui suivent se veulent l'esquisse d'un plaidoyer en faveur de l'intégration du rapport aux espaces publics à l'étude empirique de la ségrégation.

2.1. La ségrégation résidentielle, objet d'étude classique de la sociologie urbaine

La ségrégation urbaine est le plus souvent étudiée sous l'angle de la *ségrégation résidentielle*, envisagée en tant qu'inégale distribution résidentielle des groupes sociaux dans l'espace urbain (voir par exemple Massey et Denton 1995, Prêteceille 2003, Logan 2006). Cette forme de ségrégation constitue un objet d'étude classique de la sociologie depuis les travaux réalisés à Chicago au cours des premières décennies du XX^e siècle. Principalement mesurée à partir de données quantitatives comme les données censitaires et par l'intermédiaire d'indices (tels que ceux d'isolement ou de dissimilarité) ou de typologies, elle a été et demeure étudiée dans des perspectives tendanciellement distinctes selon les préoccupations politiques et scientifiques qui structurent les contextes nationaux de réalisation des enquêtes, comme le montre notamment le contraste marqué entre les cas français et américain. Fournissant une évaluation relativement fiable de la distribution des populations selon le critère considéré (profession, catégories ethno-raciales, âge, etc.), l'analyse quantitative de la ségrégation résidentielle présente l'intérêt majeur de permettre d'analyser son évolution de manière diachronique, fournissant ainsi des données de cadrage robustes pour l'étude des rapports entre groupes sociaux au sein d'un espace donné. Les travaux recensés et les données élaborées par Massey et Denton (1995) permettent par exemple de retracer de manière fine l'évolution des rapports résidentiels entretenus par les Afro-Américains et les « Blancs » dans les grandes villes états-uniennes, de la fin du XIX^e siècle aux années 1980.

Le choix du titre de leur ouvrage, *American Apartheid*, n'a rien d'anecdotique, et vise à rendre compte de la composante *intentionnelle* des processus ségrégatifs. Mobiliser le concept de « ségrégation » n'est en effet pas anodin, dans la mesure où celui-ci souligne le rôle joué dans la différenciation sociale de l'espace par les comportements des acteurs, « dont une composante est susceptible de renvoyer à une intentionnalité de mise à distance d'autres groupes sociaux et de recherche d'entre-soi » (Oberti 2007). L'approche qualitative des motivations et des représentations des choix résidentiels (Pinçon et Pinçon-Charlot 1989, Grafmeyer 1991, Cartier et al. 2008, Cousin 2008) permet de mettre au jour cette composante d'intentionnalité de la ségrégation résidentielle, indispensable à intégrer à l'étude des processus ségrégatifs, même si elle ne les résume pas (Oberti 2007).

2.2. La ségrégation scolaire comme domaine d'étude privilégié de la ségrégation fonctionnelle

Le concept de ségrégation est également mobilisé dans le cadre de l'étude d'un aspect de la vie urbaine distinct de la distribution résidentielle : nous ferons ici le choix de qualifier de *ségrégation*

fonctionnelle l'inégale distribution dans l'espace urbain des groupes sociaux dans le cadre de leurs activités professionnelles ou de formation.

Parmi les équipements et espaces concernés, l'école a particulièrement attiré l'attention des sociologues, du fait du rôle joué par l'institution scolaire dans la reproduction des positions sociales. Les travaux sur la *ségrégation scolaire* se sont ainsi multipliés ces vingt dernières années (pour des exemples de travaux français récents, voir notamment Felouzis et. al. 2005, Oberti 2007, Van Zanten 2009), s'inscrivant dans le cadre d'une longue tradition de recherche sur le rapport à l'école des membres de différentes classes sociales, « objet d'études privilégié de la sociologie et tout particulièrement de la sociologie française » (Oberti 2005). Cet ensemble de travaux à l'articulation de la sociologie de l'éducation et de la sociologie urbaine a permis d'affiner l'analyse de la ségrégation urbaine, rendant compte de la nécessité de sa non-réduction à sa seule composante résidentielle. De fait, l'exemple de l'école montre bien que les distributions résidentielles des populations ne coïncident pas nécessairement avec l'utilisation des équipements situés dans les espaces correspondants. Si les effets de la ségrégation résidentielle sur les « chances de vie » (Max Weber) des habitants des quartiers ségrégués ont été étudiés par de nombreux auteurs - la préoccupation pour celles-ci constituant d'ailleurs l'un des moteurs de la ségrégation résidentielle-, la ségrégation scolaire redouble cette dernière et tend à en amplifier les effets dans la mesure où tous les enfants ne sont pas nécessairement inscrits dans les établissements scolaires de leur quartier. Les établissements situés dans des espaces populaires sont ainsi bien souvent encore davantage ségrégués que les quartiers où ils se trouvent, du fait de multiples pratiques d'*évitement scolaire*.

Du point de vue des activités professionnelles, le « Triangle d'Or » parisien étudié par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot constituait au tournant des années 1990 un exemple remarquable de disjonction entre les propriétés sociales de la population résidente d'un espace et celles des employés des entreprises qui y sont implantées, non résidents pour la plupart d'entre eux (Pinçon et Pinçon-Charlot 1992).

2.3. Les pratiques urbaines, point aveugle de l'étude de la ségrégation urbaine

La résidence et les activités professionnelles ou de formation constituent donc deux dimensions entremêlées de la ségrégation urbaine. A partir de ce constat provisoire de sa bi-dimensionnalité, nous voudrions exposer l'intérêt de considérer une **définition élargie de la ségrégation urbaine**, qui intègre à son étude un ensemble de pratiques ne ressortant pas directement de ces deux premières dimensions.

En nous efforçant d'intégrer les deux dimensions d'intentionnalité et de distribution spatiale précédemment distinguées, nous proposons de considérer la **ségrégation urbaine** comme « **l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace urbain et l'ensemble des processus et des actions qui conduisent à leur séparation** ». Une telle définition élargie de la ségrégation urbaine permet d'intégrer les *pratiques urbaines* – entendues comme *l'ensemble des activités et des déplacements réalisés au sein des espaces publics* – à son étude. Cette intégration ne prendra toutefois son sens qu'une fois démontrée la dimension stratégique de ces pratiques urbaines, dans la mesure où celle-ci permet d'en apprécier l'intentionnalité.

Prenons d'abord le temps de définir ce que nous entendons par « espaces publics », concept glissant et polysémique. La distinction de son pluriel – les espaces publics en tant qu'espaces physiques – et de son singulier – l'espace public comme espace du débat politique, de la confrontation des opinions, de la communication – (Paquot 2009) s'avère en définitive simple mais efficace. Afin d'éviter l'ambiguïté récurrente dans la littérature relative à ces termes, il pourrait être utile de préciser que l'on entend parler ici d'*espaces publics urbains*. Pour des raisons de confort d'écriture et de lecture nous conserverons dans le texte le label d'*espaces publics* pour désigner *les lieux publics et accessibles à tous, principalement le réseau viaire, les places et les parcs*, auxquels nous ajouterons *les transports en commun* : la nécessité de la mobilité en contexte métropolitain justifie leur inclusion bien que leur accès soit en théorie payant, l'expérience de la promiscuité consubstantielle à leur usage constituant l'une des principales caractéristiques de la vie urbaine moderne (Simmel 1908).

Les espaces publics se caractérisent donc par leur *accessibilité* (Joseph 1984), qui a pour conséquence théorique logique la *diversité* potentielle des interactants, au point que l'étranger constitue la figure symbolique de ces espaces (Simmel 1903). Cristallisant la *serendipity* propre à la vie urbaine (Hannerz 1980) les espaces ouverts à tous constituent dans le même temps des théâtres d'expériences et de rencontres valorisées, mais aussi d'exposition de soi aux menaces extérieures (Sennett 1990). C'est cette **tension caractéristique de l'expérience des espaces publics, simultanément arènes de socialisation et de mise en danger de soi et d'autrui**, qui rend particulièrement intéressant d'envisager la dimension stratégique des pratiques urbaines.

La distinction opérée par Michel de Certeau (1980) entre « tactique » et « stratégie » s'avère singulièrement féconde à cet effet. Si l'on considère avec lui qu'à l'image de nombreuses pratiques quotidiennes la circulation est « de type tactique », puisqu'elle consiste avant tout en un jeu avec les événements dans un contexte où ils ne sont pas tous maîtrisables², de Certeau permet surtout d'observer que le rapport aux espaces publics possède également une dimension « stratégique », dans la mesure où la pratique des espaces s'organise depuis un « lieu propre » qui sert de « base » à la gestion des relations avec autrui : principalement le domicile³. Alors que la « tactique » s'exprime dans les interactions ou dans leur évitement au sein des espaces publics, les pratiques de préparation et d'anticipation de celles-ci relèvent d'un rapport de type stratégique à l'urbain, distinct et complémentaire des choix résidentiels et scolaires davantage étudiés.

Cette mise en lumière de la dimension stratégique de la pratique sociale courante qu'est l'utilisation des espaces publics va nous permettre d'aborder l'étude des processus ségrégatifs en milieu urbain à partir d'un type d'espaces particulier, qui en constituent jusqu'ici dans une certaine mesure un point aveugle. Pourtant, nous faisons l'hypothèse que les pratiques urbaines permettent d'approcher la fabrique

² Marylène Lieber restitue par exemple de manière probante la diversité de l'arsenal des « tactiques de protection » mises en œuvre par les femmes lors de leurs déplacements dans les espaces publics (Lieber 2008).

³ On pourrait dans certains cas de figure imaginer des « bases » secondaires, telles que le lieu de travail.

quotidienne de la ségrégation, dans la mesure où elles y apportent leur contribution propre, bien que modeste. Leur complémentarité et leur entremêlement avec les deux dimensions de la ségrégation urbaine précédemment distinguées nous conduit à proposer la modélisation suivante d'une hypothétique « formule » de la ségrégation urbaine, qui n'a naturellement qu'une prétention analytique :

« Formule » de la ségrégation urbaine

Ségrégation urbaine = ségrégation résidentielle + ségrégation fonctionnelle
+ pratiques urbaines ["*street-level segregation*"]

Cette distinction de trois registres de production de la ségrégation urbaine ouvre la possibilité de travailler sur leur *articulation*. Ceux-ci doivent en effet être considérés comme imbriqués et en interaction : le déménagement peut par exemple constituer un instrument de l'évitement scolaire. A l'inverse, les pratiques ne seront pas nécessairement congruentes de manière permanente aux trois niveaux distingués : un contrôle strict des pratiques urbaines de ses proches peut s'opérer sans qu'un déménagement ne soit considéré comme une option sérieuse.

2.4. "Street-level segregation" ?

En nous inspirant de celui de *street-level bureaucrats* (Lipsky 1980), nous avons forgé le concept de *street-level segregation* pour désigner l'ensemble des conduites d'évitement urbain et la distribution différenciée des populations au sein des espaces publics. Il nous semble permettre de restituer efficacement notre démarche d'exploration de la dimension stratégique des pratiques urbaines : ne pouvant être résumés à leurs seules dimensions résidentielle et scolaire, les processus ségrégatifs gagnent à être étudiés à partir du rapport à des espaces théoriquement non ségrégués. Consubstantielle à leur utilisation, la tension entre exposition et socialisation précédemment évoquée fait des espaces publics des terrains propices à l'étude « par le bas » de la ségrégation urbaine, un peu à la manière dont Michèle Lamont s'intéresse à la place attribuée aux immigrants par des travailleurs ordinaires, complétant ainsi une littérature sur l'intégration et la citoyenneté qui tend à se focaliser sur les politiques publiques (Lamont 2002).

Une telle perspective permet d'appréhender à partir de pratiques quotidiennes le rapport entretenu aux autres groupes sociaux, mais aussi à l'Etat et à l'ensemble des institutions chargées de la surveillance et de l'entretien des espaces publics. Approche originale des rapports sociaux et de la cohésion sociale, mais aussi des discriminations dans la mesure où elle permet de contribuer à la mesure de l'intentionnalité de la mise à distance en milieu urbain, la prise en compte de l'existence d'une *street-level segregation* permet de défricher un domaine d'exploration large, dans la mesure où les conduites que nous qualifierons de conduites d'évitement urbain - en important le concept d'évitement scolaire depuis la littérature sur

l'école - peuvent être mises en œuvre par tous les utilisateurs des espaces publics, quels que soient leurs âges et propriétés sociales.

Il ne s'agit toutefois certainement pas de détacher ces comportements individuels de processus plus structurels, l'intentionnalité ne constituant pas la dimension première dans la fabrique de la ségrégation (Préteceille 1997, Oberti 2007). L'intérêt de prendre au sérieux l'hypothèse de l'existence d'une *street-level segregation* repose au contraire sur l'opportunité que cette perspective offre d'étudier la structuration des interactions urbaines par les institutions sociales et les discours publics, et plus largement par les rapports de classe, de genre, et de « race », à partir de pratiques individuelles et routinières peu étudiées dans cette perspective.

Bien entendu, ces pratiques d'évitement d'espaces et/ou d'individus ou de groupes qui les fréquentent sont plus aisées à saisir dans certains contextes urbains que dans d'autres, de même que certains objets s'avèrent plus favorables à leur étude. C'est pourquoi nous nous proposons d'approcher la dimension stratégique du rapport aux espaces publics et l'existence d'une *street-level segregation* à partir d'un objet d'étude original, inspiré par les travaux disponibles sur les stratégies éducatives et la ségrégation scolaire.

3. L'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles

Si le raisonnement que nous venons de produire est fondé, tous les citoyens entretiennent un rapport stratégique aux espaces publics : pour donner un exemple distinct du cas que nous allons développer, les habitants de quartiers confrontés à une présence visible de la prostitution de rue peuvent adopter de véritables « stratégies d'évitement » (Sanselme 1995). Le cas des enfants, auquel le champ des *segregation studies* n'a consacré qu'assez peu d'attention⁴ (Karsten 1998), est toutefois particulièrement intéressant. Trois éléments principaux plaident pour l'intégration des pratiques infantiles de l'espace à l'étude de la ségrégation urbaine :

1/ La restriction de leur liberté de mouvement fait des enfants les citoyens les plus potentiellement confrontés à une société ségréguée (Karsten 1998), dans la mesure où les travaux sur la ségrégation résidentielle montrent que celle-ci est plus intense à mesure que l'on prend en compte des unités d'analyse plus réduites.

2/ La littérature sur la coexistence de populations hétérogènes en milieu urbain a bien montré la centralité des pratiques éducatives et des enfants dans les tensions observées (Chamboredon et Lemaire 1970, Butler 2003, Martin 2008).

⁴ Manque d'intérêt de la recherche inversement proportionnel à celui qu'elle manifeste pour les « enfants de la rue » (pour un exemple parmi tant d'autres, voir Perez Lopez 2009).

3/ Relevée par de nombreux travaux (Butler 2003, Oberti 2007, Van Zanten 2009), la crispation parentale autour du choix de l'école et de la réussite scolaire dans un contexte d'accroissement de la fréquence des trajectoires de déclassement (Peugny 2009) pourrait ne pas se cantonner à l'espace scolaire.

Notre objet d'étude tente de rassembler ces éléments et s'appuie sur deux hypothèses de départ: **1/** Les espaces publics sont investis par les parents en tant que cadres de socialisation. **2/** A l'image des pratiques scolaires (Oberti 2007, Van Zanten 2009), et plus largement des pratiques éducatives (Le Pape 2009), cet investissement présente une différenciation sociale marquée. La question de recherche est donc la suivante :

Comment les espaces publics urbains sont-ils investis en tant que cadres de socialisation infantile par les parents ?

L'étude de l'**encadrement parental des pratiques urbaines infantiles**, c'est-à-dire de *l'ensemble des pratiques parentales visant à encadrer les déplacements et les activités des enfants au sein des espaces publics* (tels que définis précédemment) permet d'apporter des éléments de réponse à cette question. On préférera qualifier ces pratiques de pratiques d'encadrement plutôt que de pratiques éducatives, dans la mesure où elles contiennent aussi une dimension de contrôle et de surveillance. Le fait qu'une partie importante de la socialisation « n'est pensée ou voulue par personne », ses différentes modalités pouvant par ailleurs se contredire mutuellement (Lahire 2005), ne remet pas en question la contribution empirique de cette approche : on s'intéresse ici aux pratiques parentales et aux représentations qui les sous-tendent, en ne préjugant pas de l'efficacité de cet encadrement⁵.

3.1. Un objet inspiré par les travaux sur l'école et la ségrégation scolaire

Alors que l'on fait le constat d'un « développement de nouvelles stratégies de préservation et de reproduction » de la part des familles dans le domaine scolaire (Felouzis et Perroton 2009) et du rôle croissant joué par les groupes de pairs dans la socialisation des jeunes adolescents (Pasquier 2005, Felouzis et Perroton 2009), il est légitime de se demander dans quelle mesure ces stratégies ne se cantonnent pas à l'espace scolaire pour s'étendre à l'espace urbain. L'observation selon laquelle « la ségrégation scolaire est toujours plus forte que la ségrégation urbaine » (Felouzis et Perroton 2009) permet en effet d'envisager les espaces publics comme des espaces de déségrégation relative et donc d'exercice potentiel du contrôle parental du fait de la diversité des rencontres et des fréquentations possibles.

⁵ Efficacité dont l'évaluation empirique nécessiterait un autre protocole d'enquête.

Deux séries d'interrogations émergent alors : dans quelle mesure les logiques d'encadrement parental des pratiques urbaines sont-elles congruentes avec celles relevées au niveau des pratiques scolaires ? Observe-t-on la même différenciation dans le rapport aux espaces publics que dans le rapport à l'école ? Les mêmes évolutions ? D'autre part, observe-t-on une dialectique entre les pratiques scolaires et urbaines ? En particulier, dans quelle mesure les pratiques urbaines sont-elles structurées par l'institution et par les stratégies scolaires ?

3.2. Le volet urbain du « travail parental »

L'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles correspond au volet urbain du « travail parental », défini par Jean-Hugues Déchaux comme « l'ensemble des activités réalisées dans le cadre familial par des adultes en situation de parents en charge d'enfant(s) » (Déchaux 2009). Du point de vue du rapport à l'espace urbain, il semble stimulant d'envisager comme lui la parentalité en tant qu'« accomplissement pratique » : au-delà du fait qu'elle rend indifférent le choix d'interroger des couples hétéro- ou homo-parentaux, cette perspective pourrait permettre d'affiner l'observation classique d'un changement du rapport au quartier de résidence au moment de l'arrivée d'enfants. En effet, si le rôle de l'école est bien connu, on peut se demander dans quelle mesure l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles, « travail » de supervision et d'accompagnement quotidien, ne constitue pas lui aussi une des manifestations du changement du rapport au quartier. Tout comme on intègre la pratique professionnelle d'un certain nombre d'acteurs tels que les agents immobiliers à l'étude de la production du « tri urbain » (Grafmeyer 1994), on s'intéresse ici à un type de « travail » non rémunéré mais qui y contribue lui aussi.

4. Approche comparée en contexte de mixité sociale

Le parti-pris de la sociologie urbaine entraîne une exigence de clarté du statut de l'espace dans l'analyse. Si l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles pourrait être étudié dans tous les types de contextes urbains, le choix d'espaces caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de leur population facilite tout d'abord d'un point de vue méthodologique l'étude de la socio-différenciation de cet encadrement. Surtout, les pratiques qui nous intéressent gagnent à être étudiées en contexte de mixité sociale, dans la mesure où les espaces publics s'y approchent de leur définition idéale : la libre accessibilité s'y conjugue avec une grande diversité des interactants potentiels.

L'étude des pratiques urbaines dans un contexte non ségrégué, d'un point de vue théorique (définition des espaces publics) mais aussi empirique (contextes de mixité sociale), permet de mieux en saisir la dimension stratégique que dans des espaces plus ségrégués où les possibilités de « contacts mixtes » (Goffman 1963) sont réduites. La dimension *structurelle* de l'expérience de l'altérité sociale dans ces espaces y favorise l'étude de la gestion de celle-ci à travers les pratiques quotidiennes, davantage par exemple que lorsque les « coûts d'interaction » sont diminués au préalable par le choix d'un espace résidentiel protégé (Cousin 2008). Sans parler du cas de l'« hyperghetto » américain où les espaces publics tendent à disparaître du fait du danger ressenti (Wacquant 2007), le caractère public des espaces

ouverts à tous se trouve de fait remis en cause dans certains quartiers, par exemple par la présence marquée de groupes de jeunes dans les grands ensembles (Kokoreff 1994, Lepoutre 1997, Lapeyronnie 2008), ou par la faible utilisation des espaces communs et leur contrôle collectif dans les espaces supérieurs (Grafmeyer 1991, Pinçon et Pinçon-Charlot 2007).

Dans le même temps, la variation de la présence des enfants dans les espaces publics, dans le temps (Ariès 1973, Vercesi 2008), mais aussi dans l'espace (Vercesi 2008), reflète la structuration par les contextes locaux de l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles, invitant à son étude comparée. Nous avons choisi de comparer des espaces situés dans deux villes appartenant à deux contextes nationaux distincts, Paris et Milan. Si des comparaisons infra-nationales (par exemple entre Lille et Marseille ou Naples et Turin) ou infra-métropolitaines (par exemple entre divers types d'espaces à Johannesburg ou New York) seraient sans aucun doute elles aussi riches d'enseignements, les caractéristiques contrastées des contextes italien et français permettent de gagner en précision dans l'étude des mécanismes et des institutions qui structurent les pratiques urbaines. **Quatre éléments de contrastenous intéressent particulièrement** : le rapport à l'école et à la réussite scolaire (1.), les modèles de solidarité familiale (2.), l'histoire et les dynamiques migratoires (3.) et les structures urbaines (4.).

1. Dans la mesure où les travaux français sur l'école et la ségrégation scolaire ont largement contribué à inspirer ce travail, il est intéressant de comparer un terrain parisien avec un espace situé dans un contexte où la préoccupation des parents pour le choix de l'école et la réussite scolaire est moins prononcée. Si l'on observe des formes distinctes d'expérience de la jeunesse entre pays européens, c'est en effet en partie car les enjeux relatifs à la réussite scolaire y diffèrent. En particulier, une « logique de placement » (Van de Velde 2008) prédomine en France, où la période des études et le premier emploi exercent une influence déterminante sur les parcours sociaux. La comparaison avec l'Italie, où la recherche de l'éducation formelle est moindre du fait d'un rôle relativement plus décisif du capital social sur le marché du travail (Cousin 2009) est donc stimulante dans la mesure où elle met en jeu les modèles (objectifs et subjectifs) de mobilité sociale.

2. Dans une recherche devenue classique sur un quartier populaire de Londres, Michael Young et Peter Wilmott ont mis en lumière l'importance du rôle joué par les réseaux de parenté en milieu urbain, en particulier du point de vue de la solidarité intergénérationnelle (Young et Wilmott 1957). Appréhendée de façon plus large que dans sa simple dimension nucléaire, la famille constitue un pourvoyeur potentiel de services à Paris comme à Milan, mais des héritages historiques et une organisation de la protection sociale distincts (Ferrera 1998, Oberti 2009) laissent augurer d'une structuration différenciée du rapport à l'espace local par les solidarités familiales dans les deux contextes.

3. Alors que les deux métropoles considérées concentrent une part importante des immigrés dans les deux pays, le décalage temporel des flux d'immigration et l'absence symptomatique de « modèle d'intégration » en Italie font de Paris et de Milan deux espaces où la présence immigrée structure de manière distincte les discours publics et, nous en faisons du moins l'hypothèse, les représentations et les pratiques des utilisateurs de l'espace urbain.

4. La place de la mixité sociale dans le débat politique et scientifique est par ailleurs bien moindre en Italie qu'en France⁶ : dans le même temps, les grandes villes italiennes semblent moins ségréguées que leurs homologues françaises. C'est tout du moins le cas pour l'aire métropolitaine milanaise au regard de celle de Paris, la hiérarchisation sociale des espaces semblant par ailleurs plus fine et plus structurante à Paris qu'à Milan (Cousin 2008). Dans le même temps, David Lepoutre (1997) relève à juste titre la spécificité française d'une sous-culture jeune et populaire liée aux grands ensembles construits au tournant des années 1960 et 1970 à la périphérie des villes. Du point de vue des structures urbaines, la France et Paris semblent ainsi davantage des sociétés de « classes spatiales » que l'Italie et Milan, le lien entre mobilité sociale et mobilité résidentielle semblant en particulier plus ténu à Milan qu'à Paris. En lien avec les considérations précédentes sur l'histoire migratoire différenciée des deux pays, on fait l'hypothèse d'une structuration distincte du stigmate urbain dans les deux villes, la méfiance envers les étrangers s'opposant à une articulation plus complexe des dimensions sociales, générationnelles et territoriales autour des conséquences des flux migratoires dans le contexte francilien.

5. Brève présentation des terrains et du dispositif d'enquête

Les deux terrains sélectionnés pour l'enquête sont un espace situé dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, composé de 48 IRIS⁷ situés à l'est du canal de l'Ourcq (112.100 habitants d'après le recensement de la population de 1999), et l'aire urbaine contenue dans le triangle formé par les *vie* Monza et Palmanova à Milan, que l'on nommera ici « Monza-Padova », du nom de ses deux axes de circulation les plus importants (70.600 habitants au recensement de 2001). Ceux-ci ne correspondent pas à des « quartiers » vécus en tant que tels par les parents rencontrés dans le cadre des entretiens, mais à deux contextes urbains cohérents dont l'ampleur fait qu'ils correspondent davantage au *public realm*, au monde des étrangers et de la rue qui constitue la « quintessence » de l'urbain, qu'au *parochial realm* représenté par le quartier et sa forte dimension communautaire (Lofland 1998). La composition hétérogène de leur population, tant au niveau de l'origine nationale que de celui des catégories sociales, constitue le facteur principal du choix de ces terrains, dont l'histoire présente par ailleurs d'importantes similitudes. Anciens villages absorbés par l'expansion de la métropole⁸, ils ont connu une présence marquée de l'industrie avant d'être confrontés aux

⁶ En témoigne l'absence d'équivalent ou de traduction du concept de « mixité sociale » en italien.

⁷ Les Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS) sont les unités de base de recueil de données statistiques de l'INSEE ; ils correspondent généralement à une population d'environ 2000 habitants dans les communes de plus de 10.000 habitants.

⁸ L'annexion à Paris des communes de Belleville et de La Villette -ainsi que d'une partie du territoire de Pantin-remonte à 1860, tandis que les villages de Turro, Precotto, Gorla et Crescenzago furent rattachés à Milan au sortir de la première guerre mondiale.

effets du processus de désindustrialisation ; leur population compte d'autre part un nombre important d'étrangers⁹.

Si l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles pourrait être étudié dans une perspective quantitative, le dispositif d'enquête a été construit autour de techniques dites « qualitatives » : l'analyse de documents et l'observation ethnographique, et surtout l'entretien semi-directif. Particulièrement propice à l'étude des représentations sociales (Blanchet et Gotman 1992), l'entretien est en effet également pertinent pour celle des pratiques, bien qu'il soit moins souvent mobilisé dans cette perspective. Afin de les approcher, l'entretien permet de « plonger » les enquêtés dans le détail de leurs activités en leur donnant l'opportunité de changer « la focale de leur objectif » (Lahire 2005), comme le montrent les travaux de Bernard Lahire sur les pratiques « ordinaires » d'écriture. Pour décrire la tâche du sociologue s'intéressant à des pratiques considérées comme « des éléments *secondaires* et annexes dans le cadre d'activités perçues comme *principales* », ce dernier montre bien la nécessité du recours à l'entretien et d'un travail incessant de « recentrage » du sociologue, reprenant la métaphore socratique de l'« accouchement ». Cet effort de recueil précis de pratiques donne accès à des informations qui seraient autrement inaccessibles, les « micro-pratiques » ayant tendance à s'effacer derrière d'autres pratiques considérées comme plus légitimes, ou à disparaître dans des discours convenus ; cette perspective méthodologique est particulièrement appropriée à notre objet du fait de la dimension d'*évidence* des pratiques étudiées, dont les enquêtés sont loin d'être toujours entièrement conscients.

Deux critères éliminatoires de sélection des enquêtés ont été définis : habiter les terrains d'enquête et avoir au moins un enfant âgé de 8 à 14 ans. La sélection des parents s'est principalement fondée sur leur catégorie socioprofessionnelle d'appartenance, se concentrant sur les catégories 3 (Cadres et professions intellectuelles du supérieur), 4 (Professions intermédiaires) et 5 (Employés) de la nomenclature INSEE¹⁰ (plus de quatre familles rencontrées sur cinq à Paris, un peu moins de trois sur quatre à Milan). Davantage de membres de la catégorie 2 (Artisans, commerçants et chefs d'entreprise) ont été interrogés à Milan (une famille sur cinq, contre moins d'une sur quinze à Paris), reflet de contrastes de la structure sociale des deux pays (Cousin 2009) que l'on retrouve au niveau des deux villes, notamment du fait d'une empreinte moins importante de l'emploi public à Milan (Cousin 2008). **Notre échantillon regroupe donc principalement des familles appartenant aux catégories moyennes, moyennes-supérieures et intermédiaires.**

⁹ Tout comme le 19^{ème} arrondissement regroupait plus d'étrangers que la moyenne parisienne en 1999, la « zona di decentramento » dans laquelle se trouve l'aire Monza-Padova (zone 2) est celle de Milan qui compte le pourcentage le plus élevé de résidents étrangers au 31 décembre 2007. Certains espaces des deux terrains se caractérisent par des niveaux de concentration d'immigrés très élevés (*area funzionale* 22 à Milan : 42% d'étrangers résidents en 2006, IRIS 7516 et 7605 à Paris : plus de 40% en 1999).

¹⁰ La conversion dans la nomenclature de l'INSEE des professions des enquêtés milanais a été permise par l'important travail de Bruno Cousin, qui a établi une « liste des correspondances permettant d'exprimer en termes de CS les données construites par l'ISTAT lors du 13^{ème} recensement » de la population italienne (Cousin 2008).

Entre mars 2009 et juin 2011, 76 entretiens (d'une durée de 45 minutes à 2h30) ont été conduits sur les deux terrains auprès de 86 parents (49 mères, 17 pères, 10 couples) de 120 enfants de la phase d'âge définie (166 enfants au total). 43 l'ont été à Milan (28 mères, 7 pères, 8 couples, 66 enfants de la phase d'âge) et 33 à Paris (21 mères, 10 pères, 2 couples, 54 enfants).

6. Encadrement parental et dimension de genre

Un premier résultat ressort de l'analyse des entretiens réalisés : alors que les parents rencontrés tendent à faire état d'un encadrement des pratiques urbaines ajusté aux traits de caractère des enfants, la dimension de genre est structurante et transversale aux milieux sociaux.

L'évocation et la description du « caractère » des enfants reviennent ainsi de manière récurrente dans les propos des parents, en particulier de ceux qui ont plusieurs enfants. Heures de sorties, autorisations et pratiques diffèrent non seulement en fonction de l'âge, mais aussi au sein d'une même famille en fonction de traits de caractère ou d'attributs psychologiques associés à tel ou tel enfant, « ouvert », « autonome », « naïf », « distrait », etc. En particulier, l'envie de sortir, le fait d'être ou de ne pas être un enfant « casanier » revient régulièrement dans les propos des enquêtés : « ce n'est pas un enfant qui sort ». Certains éléments du parcours biographique peuvent également participer d'un traitement différencié des enfants, à l'image de l'adoption.

*« Peut-être jusqu'à leur douze ans, que je les laisse, surtout j'ai toujours, surtout j'ai mon fils qui est un peu agité, le grand, pas le petit, il est un peu agité, il est un peu, comment on dit ? Il s'en fout. Peut-être que Sofiane je le laisserai le jour où il aura dix ans, onze ans, mais pour Nassim... »
Jamila, sans profession, Paris, 2 fils de 8 et 6 ans*

En contradiction avec cette personnalisation de l'encadrement, les entretiens permettent d'observer la prégnance de la dimension de genre, non seulement dans les représentations parentales mais également dans les pratiques d'encadrement mises en œuvre. Les garçons sont ainsi dans la très grande majorité des cas considérés comme moins vulnérables, et la rue comme plus menaçante ou tout du moins comme une arène de sollicitations plus pressantes pour les filles.

*« Ce qui m'a toujours un peu fait peur, mais sans jamais me pousser à quitter le quartier, ce sont les jeunes mecs étrangers que tu vois au coin des rues. Il y a sûrement un peu de trafic, un peu de criminalité (« malavita »), okay. Mais comme j'ai deux filles je me posais le problème que ces filles puissent être dans la rue tranquillement. Le problème n'était pas le fait qu'ils soient étrangers, parce que je sais que les garçons du Sud (NB : de l'Italie) font pareil. »
Roberto, enseignant d'histoire au lycée et natif des Pouilles, Milan, 2 filles de 14 et 9 ans*

Cette contradiction entre personnalisation du traitement et dimension de genre vérifie les considérations d'Erving Goffman pour qui la famille constitue le « cadre idéal de différenciation des sexes » (Goffman 1977). Cette préoccupation pour la tranquillité des filles fait écho à la « peur sexuée » transversale à l'ensemble des catégories sociales et spécifique au genre féminin, évoquée par Marylène Lieber au sujet de l'expérience des femmes dans les espaces publics (Lieber 2008). Alors que les garçons

sont dans le même temps souvent décrits comme moins « matures » que les filles au même âge, l'encadrement des pratiques urbaines est de manière paradoxale plus strict pour les filles, en particulier en ce qui concerne leur habillement. Ce traitement différencié s'exprime également à travers des horaires de retour moins lâches et un contrôle majeur des lieux autorisés à la fréquentation. Pour les filles, « on fait un peu plus attention ». On leur explique aussi « comment réagir » :

Jusqu'ici ils n'ont donc pas eu de problèmes dans le quartier?

Non. Peut-être... Une fois ma fille, dans le métro je crois, nous étions ensemble, ma fille m'agrippe et me dit : « Maman, un homme n'a pas arrêté de me regarder les jambes, mais pourquoi, qu'est-ce qu'il voulait ? ». Elle avait un peu peur en fait. Cet homme devait la regarder d'un peu trop près... Je lui ai dit « C'est normal, tu commences à devenir une jeune femme ! Défends-toi, fais attention, mais ne dramatises pas » (...) C'était pareil pour moi à son âge, pour être honnête, des blondes aux yeux bleus... Quand j'avais treize ans c'était quelque chose... C'était impossible d'aller faire un tour.

Maria, administratrice de biens immobiliers, Milan. 1 fille de 12 ans, 2 fils de 12 et 9 ans

Moins vérifiée pour les filles les plus jeunes, la veille vestimentaire s'affirme avec la puberté et la prise d'amplitude des mobilités :

Bon, après, elle a des consignes, de ne pas aller se balader dans le métro avec une jupe comme ça, un machin jusque là quoi (elle pose ses mains à mi-hauteur de ses cuisses). Je lui ai dit cette nuit-là c'est où tu veux mais pas toute seule, il y a un minimum de... Pour revenir sur les consignes, ça évolue avec l'âge aussi, donc c'est vrai qu'aujourd'hui les consignes du métro c'est « tu te couvres les épaules, tu te couvres les seins et puis tu te couvres les cuisses », le reste c'est pas très grave mais... Voilà, tu ne provoques pas, tu n'attires pas le regard, essaie d'être neutre, regarde le paysage (rires), et puis voilà.

Monique, cadre RH, Paris. Une fille de 14 ans

Faisant écho aux travaux de Lia Karsten sur le cas d'Amsterdam qui montrent que les filles sont sous-représentées dans les espaces publics observés et que celles présentes quittent les espaces de jeu plus tôt que les garçons (Karsten 1998), ces pratiques renvoient à une expérience plus large des espaces publics structurée par la dimension de genre.

Mais sinon, pour revenir aux raisons pour lesquelles je ne veux pas qu'elles soient seules dans le parc, moi je ne suis pas très vieille, mais je ne suis pas très jeune non plus, j'ai un peu moins d'une quarantaine d'années, quand on est arrivés ici il m'est arrivé plusieurs fois, pour être très claire, de me faire draguer dans le parc. Il m'est arrivé d'aller lire dans le parc et de me faire draguer, même une fois en présence de mes enfants. Je pense que... Je pense qu'il y a... Il y a un moment où on est suffisamment grand, et physiquement, et capable de réagir parce qu'on est suffisamment construit, alors qu'à un autre moment on ne l'est pas. Moi ce que je veux c'est qu'il y ait le maximum de... J'allais dire de « pare-feux », un peu comme le pare-feu Windows (rires). Avoir la capacité à gérer tout ça, à faire le tri dans les informations.

*Odile, chargée de mission handicap en recherche d'emploi, Paris.
2 filles de 14 et 11 ans, un fils de 12 ans*

L'association entre féminité, espaces publics et danger (Lieber 2008) se donne donc également à voir à travers le prisme de l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles. Ce qui correspond à une véritable restriction genrée de l'accès aux espaces publics n'est pas sans rappeler les observations faites sur des terrains souvent considérés *a priori* comme plus hostiles aux femmes. Les pratiques quotidiennes des parents rencontrés dans le 19^{ème} arrondissement et dans le triangle Monza-Padova montrent que l'inégalité d'accès des femmes aux espaces publics n'est pas l'apanage des « cités » (Clair

2005) ou de pays lointains et souvent considérés comme rétrogrades (Le Renard 2011). La ségrégation de genre constitue au contraire l'une des manifestations du caractère ségrégatif des pratiques urbaines, et peut-être l'un des produits les plus remarquables de l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles.

BIBLIOGRAPHIE

- Ariès, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Editions du Seuil, 1973, Paris, 316 p.
- Beaud, Stéphane et Pialoux, Michel, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, 2003, Paris, 426 p.
- Blanchet, Alain et Gotman, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 2001 (1^{ère} ed. 1992), Paris, 128 p.
- Brun, Jacques et Rhein, Catherine (éds), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, 258 p.
- Butler, Tim, « Living in the Bubble: gentrification and its "Others" in North London », in *Urban Studies*, vol. 40, n°12, 2003, pp. 2469-2486
- Cartier, Marie ; Coutant, Isabelle ; Masclet, Olivier ; Siblot, Yasmine, *La France des « petits- demoyens » . Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, 2008, Paris, 319 p.
- Chamboredon, Jean-Claude et Lemaire, Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue Française de Sociologie*, XI, 1970, pp. 3-33
- Clair, Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p.
- Cousin, Bruno, *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction d'Enzo Mingione et Edmond Préteceille, Institut d'Etudes Politiques de Paris/Università degli studi di Milano-Bicocca, 2008, 463 p.
- Cousin, Bruno, « La stratification sociale en Italie et les paradoxes de la modernisation conservatrice », in Lazar, Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, pp.303-313
- Certeau (de), Michel, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Gallimard, 1990 (1^{ère} ed. 1980), Paris, 349 p.
- Déchaux, Jean-Hugues, « Travail parental et parenté : parlons-nous de la même chose ? », in *Informations sociales*, 2009/4, n° 154, pp. 14-20
- Donzelot, Jacques, *Quand la ville se défait*, Points Seuil, 2006, Paris, 185 p.

- Felouzis, Georges ; Lion, Françoise ; Perroton, Joëlle, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Le Seuil, 2005, Paris
- Felouzis, Georges et Perroton, Joëlle, « Grandir entre pairs à l'école. Ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°180, 2009, pp. 92-101
- Ferrera, Maurizio, *Le trappole del welfare*, Il Mulino, 1998, Bologna, 168 p.
- Goffman, Erving, *Stigmate*, Les Editions de Minuit, 1975 (éd. or. 1963), Paris, 175 p.
- Goffman, Erving, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, 2002 (éd. or. 1977), Paris, 116 p.
- Grafmeyer, Yves, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, Presses Universitaires de Lyon, 1991, Lyon, 219 p.
- Grafmeyer, Yves, « Regards sociologiques sur la ségrégation », in Brun, Jacques et Rhein, Catherine (éds), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 85-117
- Hannerz, Ulf, *Explorer la ville*, Les Editions de Minuit, 1983 (éd. or. 1980), Paris, 418 p.
- Joseph, Isaac, *Le Passant considérable. Essai sur la dispersion dans l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984, Paris, 146 p.
- Karsten, Lia, « Growing up in Amsterdam: differentiation and segregation in children's daily lives », in *Urban Studies*, Vol. 35, n°3, 1998, pp. 565-581
- Kokoreff, Michel, « La dimension spatiale des modes de vie des jeunes. Le cas d'une cité de la banlieue parisienne », in *Sociétés Contemporaines*, n°17, 1994, pp. 29-49
- Lahire, Bernard, *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1^{ère} ed. 2005), Paris, 434 p.
- Lamont, Michèle, *La dignité des travailleurs. Exclusion, race, classe et immigration en France et aux Etats-Unis*, Presses de Sciences Po, 2002, Paris, 383 p.
- Lapeyronnie, Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008, 624 p.
- Le Pape, Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Jean-Hugues Déchaux, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2009, 582 p.
- Lepoutre, David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.
- Le Renard, Amélie, *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Dalloz, Nouvelle bibliothèque de thèses – Science Politique, 2011, Paris, 352 p.

- Lieber, Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.
- Lipsky, Michael, *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*, Russell Sage Foundation, 1980, New York, 244 p.
- Logan, John, « Variations in immigrant incorporation in the neighborhoods of Amsterdam », in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 30, n°3, 2006, pp. 485-509
- Martin, Leslie, « Protecting children in gentrifying communities », in *City and Community*, 7:4, December 2008, pp. 331-346
- Massey, Douglas et Denton, Nancy, *American apartheid*, Descartes & Cie, 1995 (éd. or. 1993), Paris, 383 p.
- Maurin, Eric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, La République des Idées/Le Seuil, 2004, Paris, 95 p.
- Oberti, Marco, « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », in *Sociétés contemporaines*, n°59-60, 2005, pp. 13-42
- Oberti, Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.
- Oberti, Marco, « La protection sociale entre la famille, le marché et l'Etat-providence », in Lazar, Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, pp. 315-326
- Paquot, Thierry (2009), *L'espace public*, Repères/La Découverte, 2009, Paris, 125 p.
- Pasquier, Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Editions Autrement, 2005, Paris, 180 p.
- Peugny, Camille, *Le déclassement*, Grasset, 2009, Paris, 173 p.
- Pérez López, Ruth, *Vivre et survivre à Mexico. Enfants et jeunes de la rue*, Karthala, 2009, Paris, 345 p.
- Pinçon, Michel et Pinçon-Charlot, Monique, *Dans les beaux quartiers*, Editions du Seuil, 1989, Paris, 254 p.
- Pinçon, Michel et Pinçon-Charlot, Monique, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992, Paris, 329 p.
- Pinçon, Michel et Pinçon-Charlot, Monique, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Seuil, 2007, Paris, 294 p.
- Préteceille, Edmond, « Ségrégation, classes et politique dans la grande ville », in Bagnasco, Arnaldo et Le Galès, Patrick (dir.), *Villes en Europe*, La Découverte, 1997, Paris, pp. 99-127

- Préteceille, Edmond, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999*, Rapport de recherche pour la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, Observatoire Sociologique du Changement, 2003, 150 p.
- Préteceille, Edmond, « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », in Lagrange, Hugues (dir.), *L'épreuve des inégalités*, PUF, 2006, Paris, 376 p., pp. 195-246
- Roncayolo, Marcel, « Préface », in Brun, Jacques et Rhein, Catherine (éds), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 13-17
- Sanselme, Franck, « Des riverains à l'épreuve de la prostitution. Fondements pratiques et symboliques de la morale publique », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°95, 1995, pp. 111-117
- Sennett, Richard, *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Verdier poche, 2009 (éd. or. 1990), Lagrasse, 404 p.
- Simmel, Georg, « Métropoles et mentalité » (1903), in Grafmeyer, Yves et Joseph, Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, pp. 61-77
- Simmel, Georg, « Excursus sur la sociologie des sens » (1908), in Simmel, Georg, *Sociologie*, Presses Universitaires de France, 1992, Paris, pp. 629-644
- Van De Velde, Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008, Paris, 278 p.
- Van Zanten, Agnès, *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales*, PUF, 2009, Paris, 283 p.
- Vercesi, Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milano, 220 p.
- Wacquant, Loïc, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, 2005, pp. 4-21
- Wacquant, Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, La Découverte, 2007, Paris, 331 p.
- Young, Michael et Willmott, Peter, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Presses Universitaires de France, 2010 (éd. or. 1957), Paris, 188 p.